



## Fiche de données de sécurité

Tous les modèles Powerlet

### Section 1 : Identification

Nom du Produit :	Crosman Powerlet
Synonymes :	CO2 comprimé, dioxyde de
Numéro CAS :	carbone 124-38-9
Utilisation du produit :	Propulseur
Fabricant :	Crosman Corporation
Adresse :	7629 State route 5 & 20 Bloomfield, NY 14469
Information générale, téléphone :	(585) 657-6161
Numéro de transport d'urgence :	CHEMTREC : 800-424-9300
Date de préparation / Révision :	1 <sup>er</sup> Janvier 2021

### Section 2 : Identification des dangers

État physique :	Gaz
Vue d'ensemble des dangers :	ATTENTION! CONTENU SOUS PRESSION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. PEUT CAUSER DES DOMMAGES AUX ORGANES CIBLES. Ne pas percer ou incinérer le contenant. Peut causer une suffocation rapide. Éviter de respirer le gaz. Utiliser avec une ventilation adéquate. Un contact avec le gaz en expansion rapide peut causer des

Éléments d'étiquetage SGH :

engelures.

La substance est classée et étiquetée conformément au système général harmonisé (SGH).



Symboles de danger :

SGH04 – bouteille à gaz

Termes d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H280 – contient du gaz sous pression;  
peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence :

P410 + P403 – Protéger du rayonnement  
solaire. Stocker dans un endroit bien  
ventilé.

Effets potentiels aigus sur la santé :

Yeux :

Modérément irritant pour les yeux.

Le contact avec le gaz en expansion  
rapide peut causer des brûlures ou  
des engelures.

Peau :

Modérément irritant pour la peau.

Le contact avec le gaz en expansion  
rapide peut causer des brûlures ou  
des engelures.

Inhalation :

Modérément irritant pour les voies  
respiratoires.

Ingestion :

L'ingestion n'est pas une voie d'exposition  
normale pour un gaz.

Effets potentiels chroniques sur la santé :

Effets cancérigènes :

Non-disponible

Effets mutagènes :

Non-disponible

Effets tératogènes :

Non-disponible

Conditions médicales aggravées par la surexposition : Les conditions préexistantes impliquant l'un des organes cibles pré-mentionnés comme étant à risque peuvent être aggravées à la suite d'une surexposition à ce produit.

### Section 3 : Composition

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% Volume</u>
Dioxyde de carbone	124-38-9	100

### Section 4 : Mesures de premiers soins

Yeux :	Vérifier s'il y a verres de contact et enlevez-les. Immédiatement rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant à l'occasion les paupières supérieures et inférieures. Obtenir une assistance médicale immédiate.
Peau :	Rincer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale immédiate.
Engelure :	Tenter de réchauffer les tissus gelés et obtenir une assistance médicale.
Inhalation :	Déplacer la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, le personnel qualifié doit administrer la respiration artificielle ou de l'oxygène. Desserrer tout vêtement serré tel que col, cravate ou ceinture. Obtenir une assistance médicale immédiate.
Ingestion :	Comme ce produit est un gaz, se référer à la section Inhalation.

### Section 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :	Non inflammable
Produits de combustion :	Les produits de la décomposition peuvent contenir les produits suivants : Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone
Agents extincteurs appropriés :	Utiliser un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Procédures de lutte contre les incendies :	Utiliser de l'eau ou un agent extincteur adéquat d'une distance sécuritaire pour refroidir le contenant et protéger les lieux environnants.
Risques particuliers d'incendie et d'explosion :	Contient du gaz sous pression. Lors d'un feu ou lorsque chauffé, une augmentation de la pression se produira et le contenant éclater ou exploser.

#### Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Protection personnelle :	Utiliser l'équipement de protection approprié
Précautions environnementales :	Jeter tout produit d'une manière adéquate pour l'environnement, en conformité avec les locales, provinciales et fédérales.

#### Section 7 : Manutention et entreposage

##### Manutention

Observez de bonnes pratiques d'hygiène. Nettoyez vos mains avant de manger, de boire ou de fumer. *Gardez loin de la chaleur ou des flammes.* Ne percez pas le contenant.

##### Entreposage

Entreposez dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenez loin de la chaleur et des sources d'ignition. Protégez des dommages physiques. La température à l'entreposage ne devrait pas dépasser 52°C (125°F).

#### Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

<u>Limites d'exposition :</u>	<b>ACGIH TLV (US, 1/2008)</b>
	STEL : 54000 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes
	STEL : 30000 ppm 15 minutes
	TWA : 9000 mg/m <sup>3</sup> 8 heures
	TWA : 5000 ppm 8 heures
	<b>NIOSH REL (US, 6/2008)</b>
	STEL : 54000 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes
	STEL : 30000 ppm 15 minutes
	TWA : 9000 mg/m <sup>3</sup> 10 heures
	TWA : 5000 ppm 10 heures

**OSHA PEL (US, 11/2006)**TWA : 9000 mg/m<sup>3</sup> 8 heures

TWA : 5000 ppm 8 heures

**OSHA PEL 1989 (US, 3/1989)**STEL : 54000 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes

STEL : 30000 ppm 15 minutes

TWA : 18000 mg/m<sup>3</sup> 8 heures

TWA : 10000 ppm 8 heures

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser avec une ventilation adéquate

Protection individuelle – Yeux :

Porter les lunettes de protection appropriées

Protection individuelle – Peau :

L'équipement de protection personnelle pour le corps doit être choisi selon la tâche à accomplir et selon les risques qui y sont associés.

Protection individuelle – Système respiratoire :

Aucune protection n'est nécessaire lors de l'utilisation normale du produit.

Protection individuelle – Mains :

L'équipement de protection personnelle pour le corps doit être choisi selon la tâche à accomplir et selon les risques qui y sont associés

**Section 9 : Propriétés physiques et chimiques**

Poids moléculaire :

44,01 g / molécule

Formule moléculaire :

CO<sub>2</sub>

Point d'ébullition / condensation :

-78,6 °C (-109,5 °F)

Point de fusion / congélation :

température de sublimation : -78,6 °C (-109,5 °F)

Température critique :

30,9 °C (87,6 °F)

Pression de vapeur :

830 (psig)

Densité de vapeur :

1,53 (air=1)

Volume spécifique (pi<sup>3</sup>/lbs) :

8,7719

Densité gazeuse (lbs/pi<sup>3</sup>):

0,114

**Section 10 : Stabilité et réactivité**

Stabilité et réactivité :

Ce produit est stable

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux

ne devrait se produire sous des conditions d'utilisation et d'entreposage normales.

Polymérisation dangereuse:

Aucune polymérisation dangereuse ne devrait se produire sous des conditions d'utilisation et d'entreposage normales.

#### Section 11 : Données toxicologiques

Organes cibles :

Peut causer des dommages aux organes suivants :  
poumons, système cardiovasculaire, peau, yeux,  
système nerveux central.

Voies d'entrée :

Inhalation

#### Données sur la toxicité

Nom du produit / composant : dioxyde de carbone

Résultat	Espèce	Dose	Exposition
CL50 inhalation, gaz	Rat	470000 ppm	30 minutes

IDLH : 40000 ppm

Effets chroniques sur les humains : Peut causer des dommages aux organes suivants :  
poumons, système cardiovasculaire, peau, yeux,  
système nerveux central.

Effets cancérigènes : Aucun connu

Effets mutagènes : Aucun connu

Effets sur le système reproductif : Aucun connu

#### Section 12 : Données écologiques

Écotoxicité aquatique : Non disponible

Produits de dégradation : Non disponible

Évolution dans l'environnement : Non disponible

Dangers pour l'environnement : Aucun effet significatif ou danger critique connu

Toxicité pour l'environnement : Non disponible

#### Section 13 : Données sur l'élimination

Éliminez le produit conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

#### Section 14 : Informations relatives au transport

## États-Unis

### Classification DOT

Numéro ONU (UN) : UN1013  
Désignation officielle de transport : CARBON DIOXIDE  
Classe : 2.2  
Groupe d'emballage : Non applicable (gaz)  
Étiquette : 2.2

Numéro ONU (UN) : UN2187  
Désignation officielle de transport : Carbon dioxide, refrigerated liquid  
Classe : 2.2  
Groupe d'emballage : Non applicable (gaz)  
Étiquette : 2.2

## Canada

### Classification en vertu du TMD :

Numéro ONU (UN) : UN1013  
Désignation officielle de transport : DIOXYDE DE CARBONE  
Classe : 2.2  
Groupe d'emballage : Non applicable (gaz)  
Étiquette : 2.2

Numéro ONU (UN) : UN2187  
Désignation officielle de transport : dioxyde de carbone, liquide réfrigéré  
Classe : 2.2  
Groupe d'emballage : Non applicable (gaz)  
Étiquette : 2.2

## Mexique

Numéro ONU (UN) : UN1013  
Désignation officielle de transport : DIOXYDE DE CARBONE  
Classe : 2.2

Groupe d'emballage : Non applicable (gaz)  
Étiquette : 2.2

Numéro ONU (UN) : UN2187  
Désignation officielle de transport : Dioxyde de carbone, liquide réfrigéré  
Classe : 2.2  
Groupe d'emballage : Non applicable (gaz)  
Étiquette : 2.2

Section 15 : Informations sur la réglementation
---

États-Unis

Régulations fédérales : **Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**

Ce produit est dans la liste ou en est exempté

**SARA 302/304/311/312 Substances Extrêmement Dangereuses**

Aucun produit n'a été trouvé

**SARA 302/304 Planifications d'Urgence et Notification**

Aucun produit n'a été trouvé

**SARA 302/304/311/312 Produits Chimiques Dangereux**

Dioxyde de carbone

**SARA 311/312 Distribution de fiches– Inventaire**

**Chimique- Identification des Dangers**

Dioxyde de carbone : relâchement soudain de la pression, danger immédiat à la santé (aigu), danger retardé à la santé (chronique).

**Clean Water Act (CWA) 307**

Aucun produit n'a été trouvé

**Clean Water Act (CWA) 311**

Aucun produit n'a été trouvé

**Clean Air Act (CAA) 112 Prévention des déversements accidentels**

Aucun produit été trouvé

**Clean Air Act (CAA) 112 Substances Inflammables Réglementées**

Aucun produit n'a été trouvé

**Clean Air Act (CAA) 112 Substances Toxiques Réglementées**

Aucun produit n'a été trouvé

Régulations d'États :

**Connecticut Carcinogen Reporting**

Ce produit n'est pas inscrit

**Connecticut Hazardous Material Survey**

Ce produit n'est pas inscrit

**Florida Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

**Illinois Chemical Safety Act**

Ce produit n'est pas inscrit

**Illinois Toxic Substances Disclosure to Employee Act**

Ce produit n'est pas inscrit

**Louisiana Reporting**

Ce produit n'est pas inscrit

**Louisiana Spill**

Ce produit n'est pas inscrit

**Massachusetts Spill**

Ce produit n'est pas inscrit

**Massachusetts Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

**Michigan Critical Material**

Ce produit n'est pas inscrit

**Minnesota Hazardous Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

**New Jersey Hazardous Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

**New Jersey Spill**

Ce produit n'est pas inscrit

**New Jersey Toxic Catastrophe Prevention Act**

Ce produit n'est pas inscrit

**New York Acutely Hazardous Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

**New York Toxic Chemical Release Reporting**

Ce produit n'est pas inscrit

**Pennsylvania RTK Hazardous Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

**Rhode Island Hazardous Substances**

Ce produit n'est pas inscrit

Canada

SIMDUT :

Classe A : gaz comprimé

**Substances Toxiques selon la LCPE**

Ce produit n'est pas inscrit

**Liste Canadienne ARET**

Ce produit n'est pas inscrit

**Liste Canadienne INRP**

Ce produit n'est pas inscrit

**Alberta – Substances Désignées (Alberta Designated Substances)**

Ce produit n'est pas inscrit

**Ontario – Substances Désignées (Ontario Designated Substances)**

Ce produit n'est pas inscrit

**Québec – Substances Désignées**

Ce produit n'est pas inscrit

Section 16 : Autres informations

États-Unis : Exigences d'étiquetage :

Gaz.

Contenu sous pression.

Peut causer une irritation des voies respiratoires,  
des yeux et de la peau.

Ne pas percer ou incinérer le contenant.

Peut causer une suffocation rapide.

Canada : Exigences d'étiquetage :

Classe A : Gaz comprimé.

États-Unis : Système d'information sur les matières dangereuses :

Santé

1\*

<b>Inflammabilité</b>	<b>0</b>
<b>Dangers Physiques</b>	<b>0</b>

Note : Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, aucune responsabilité ne peut être assumée que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.